



OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL01-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL01

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

- Décision n° 02 en date du 09.02.2021 : La convention de prestation de service du 22 novembre 2012 est modifiée comme suit :

Article 2 – Facturation :

La commune de Barbezieux s'engage à rembourser les repas au vu d'un état mentionnant le nombre de repas réellement produits.

A compter du 1^{er} janvier 2021, le prix unitaire d'un repas fourni aux aînés est fixé à 6,25 €.

La périodicité de remboursement des repas est annuelle. L'avis des sommes à payer interviendra à terme échu, soit au mois de janvier de chaque année.

- Décision n° 03 en date du 09.02.2021 : Une subvention d'un montant de 8764.50€ est versée à Monsieur FAYAUD Sébastien, domicilié 5 route de Fustifort, 16440 Rouillet-Saint-Estèphe, pour la rénovation d'un logement se situant, 4 rue d'Hunaud.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de :

réception en S/P, le - 1 AVR. 2021

et de la publication en date du - 1 AVR. 2021

BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL01-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DELO2-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DELO2

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de gestion du budget principal de la ville établis par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelant ni observations ni réserves de sa part, sur la tenue des comptes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenant en application de la présente.

ADOPTÉ

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021
Le Maire,

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



André MEURAILLON
(Charente)

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DELO2-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

Publié en vertu de la loi n° 2010-1251 du 22 octobre 2010 relative à la transparence de l'information sur les dépenses des personnes publiques locales, en application de l'article 10 de la loi n° 2010-1251 du 22 octobre 2010 relative à la transparence de l'information sur les dépenses des personnes publiques locales.

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DELO3-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL03

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE EAU

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de gestion du budget annexe Eau établis par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelant ni observations ni réserves de sa part, sur la tenue des comptes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenant en application de la présente.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021
Le Maire,

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL03-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



MAIRIE

DE

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL04-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL04

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de gestion du budget annexe Assainissement établis par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelant ni observations ni réserves de sa part, sur la tenue des comptes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenant en application de la présente.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL04-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL05-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DELO5

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE**

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de gestion du budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire établis par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelant ni observations ni réserves de sa part, sur la tenue des comptes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenant en application de la présente.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON
(Clarente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DELO5-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL06-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL06

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020- BUDGET ANNEXE PISCINE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de gestion du budget annexe Piscine, établis par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelant ni observations ni réserves de sa part, sur la tenue des comptes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenant en application de la présente.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P, le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL06-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN; Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUITIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL07-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL07

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET VILLE

Rapporteur : Madame Françoise DELAHAYE, Adjointe au Maire

Sous la présidence de Madame Françoise DELAHAYE, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif du budget principal Ville 2020 qui s'établit comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	479 715.58	0,00	0,00	37 975.34	479 715.58	37 975.34
Opérations de l'exercice	2 164 612.55	4 110 248.23	3 288 886.32	3 914 489.27	5 453 498.87	8 024 737.50
TOTAUX	2 644 328.13 €	4 110 248.23	3 288 886.32	3 952 464.61	5 993 214.45	8 062 712.84
Résultats de clôture	0.00	1 465 920.10	0,00	663 578.29	0.00	2 129 498.39
Restes à réaliser	1 303 728.00	260 440.00			1 303 728.00	260 440,00
TOTAUX CUMULES	3 948 056.13	4 370 688.23	3 288 886.32	3 952 464.61	7 236 942.45	8 323 152.84
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00	422 632.10	0,00	663 578.29	0,00	1 086 210.39

Le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs des comptes administratifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉ

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la réception en S/P. le - 1 AVR. 2021 et de la publication en date du - 1 AVR. 2021 BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,

André MEURAILLON
(Maire)

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL07-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL08-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL08

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU

Rapporteur : Madame Françoise DELAHAYE, Adjointe au Maire

Sous la présidence de Madame Françoise DELAHAYE, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif du budget annexe Eau 2020 qui s'établit comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		481 556.49	0,00	0,00	0,00	481 556.49
Opérations de l'exercice	304 889.95	419 425.56	117 528.71	245 503.93	422 418.66	664 929.49
TOTAUX	304 889.95	900 982.05	117 528.71	245 503.93	422 418.66	1 146 485.98
Résultats de clôture		596 092.10	0,00	127 975.22	0,00	724 067.32
Restes à réaliser	335 850,00	0,00			335 850,00	0,00
TOTAUX CUMULES	640 739.95	900 982.05	117 528.71	245 503.93	758 268.66	1 146 485.98
RÉSULTATS DÉFINITIFS		260 242.10	0,00	127 975.22	0,00	388 217.32

Le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs des comptes administratifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la réception en S/P, le - 1 AVR. 2021 et de la publication en date du - 1 AVR. 2021 BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL08-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL09-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL09

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Madame Françoise DELAHAYE, Adjointe au Maire

Sous la présidence de Madame Françoise DELAHAYE, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif du budget annexe Assainissement 2020 qui s'établit comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	94 136.31	0.00	0,00	0,00	94 136.31	0.00
Opérations de l'exercice	323 066.83	328 521.72	234 176.17	338 426.17	557 243.00	666 947.89
TOTAUX	417 203.14	328 521.72	234 176.17	338 426.17	651 379.31	666 947.89
Résultats de clôture	88 681.42 €		0,00	104 250.00	0,00	15 568.58
Restes à réaliser	172 500,00	0,00			172 500.00	0,00
TOTAUX CUMULES	589 703.14	328 521.72	234 176.17	338 426.17	823 879.31	666 947.89
RÉSULTATS DÉFINITIFS	261 181.42		0,00	104 250.00	156 931.42	0.00

Le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs des comptes administratifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,


André MEURAILLON
(Maire)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL09-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL10-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL10

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE**

Rapporteur : Madame Françoise DELAHAYE, Adjointe au Maire

Sous la présidence de Madame Françoise DELAHAYE, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif du budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire 2020 qui s'établit comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	260 607.78		0,00	0,00	260 607.78	0,00
Opérations de l'exercice	35 024.29	63 651.58	16 558.08	54 868.27	51 582.37	118 519.85
TOTAUX	295 632.07 €	63 651.58	16 558.08	54 868.27	312 190.15	118 519.85
Résultats de clôture	231 980.49		0,00	38 310.19	193 670.30	
Restes à réaliser	4 200,00	0,00			4 200,00	
TOTAUX CUMULES	299 832.07	63 651.58	16 558.08	54 868.27	316 390.15	118 519.85
RÉSULTATS DÉFINITIFS	236 180.49		0,00	38 310.19	197 870.30	

Le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs des comptes administratifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉ

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,


André MEURAILLON
(Charente)

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL10-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUITIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK,
M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL11-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL11

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget annexe Piscine

Rapporteur : Madame Françoise DELAHAYE, Adjointe au Maire

Sous la présidence de Madame Françoise DELAHAYE, doyenne de l'assemblée, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif du budget annexe Piscine 2020 qui s'établit comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés			0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice			67 829.04	67 829.04	67 829.04	67 829.04
TOTAUX			67 829.04	67 829.04	67 829.04	67 829.04
Résultats de clôture			0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES			67 829.04	67 829.04	67 829.04	67 829.04
RÉSULTATS DÉFINITIFS			0,00	0,00	0,00	0,00

Le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs des comptes administratifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire

André MEURILLON
Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL11-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL12-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL12

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLÔTURE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion se présentent comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
				1 303 728,00 €		
INVEST	-479 715,58 €		1 945 635.68 €	260 440,00 €	- 1 043 288,00 €	422 632.10 €
				Recettes		
FONCT	637 975,34	600 000,00 €	625 602.95 €			663 578.29 €

Et considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	663 578.29 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	600 000,00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	63 578.29
Total affecté au c/ 1068 :	600 000,00
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

ADOPTÉ.

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL12-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL13-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL13

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLÔTURE 2020 DU BUDGET ANNEXE EAU

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion se présentent comme suit :

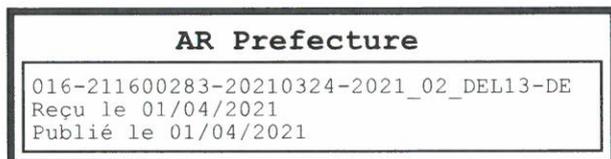
	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 335 850,00 €		
INVEST	481 556,49 €		114 535.61 €	0,00 €	-335 850,00 €	260 242.10 €
FONCT	164 390.18 €	164 390.18 €	127 975.22 €	Recettes		127 975.22 €

Et considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	127 975.22 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	127 975.22 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :	127 975.22 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

ADOPTÉ.



Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,

André MEURAILLON
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL14-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL14

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLÔTURE 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion se présentent comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-94 136,31 €		5 454.89 €	172 500,00 €	-172 500,00 €	-261 181.42 €
				0,00 €		
FONCT	125 778,72 €	125 778.72 €	104 250.00 €	Recettes		104 250.00 €

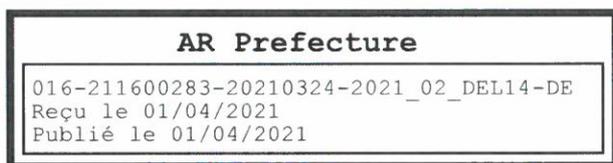
Et considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	104 250.00 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	104 250.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :	104 250.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL15-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL15

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLÔTURE 2020 DU BUDGET annexe MAISON DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE**

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion se présentent comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-260 607,78 €		28 627.29 €	4200,00 €	-4 200,00 €	-236 180.49 €
				0,00 €		
FONCT	25 259,47 €	25 259,47 €	38 310.19 €	Recettes		38 310.19 €

Et considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	38 310.19 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	38 310.19 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,


André MEURAILLON
(Charente)

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL15-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL16-DE
Reçu le 07/04/2021
Publié le 07/04/2021

2021_02_DEL16

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Rapporteur : M. André MEURAILLON, Maire

Considérant que la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de fixer comme suit les taux d'imposition pour l'année 2021 :

- Taux communal Foncier bâti : 19,05% + Taux départemental foncier bâti : 22.89% soit 41.94%
- Foncier non bâti : 46,37%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Article 2 : de charger Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,


André MEURAILLON
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 7 AVR. 2021
et de la publication en date du - 7 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 7 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL16-DE
Reçu le 07/04/2021
Publié le 07/04/2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL17-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL17

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Les différentes commissions ont, à partir des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

- CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2021,
- CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes tel que présenté, soumis au vote par nature,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à 22 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, le budget primitif de la Ville ci-dessous, pour l'exercice 2021 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles dont :	3 249 867.00 €	3 750 788.71 €	3 544 460.00 €	1 514 039.90 €
Reste à réaliser :			1 303 728.00 €	260 440.00 €
Propositions nouvelles :	3 249 867.00 €	3 750 788.71 €	2 240 732.00 €	1 253 599.90 €
Opérations d'ordre	665 000.00 €	100 500.00 €	235 840.00 €	800 340.00 €
Résultat reporté		63 578.29 €		1 465 920.10
TOTAL	3 914 867.00 €	3 914 867.00 €	3 780 300.00 €	3 780 300.00 €

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON
Charente

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL17-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E

DE

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL18-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL18

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE L'EAU

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Les différentes commissions ont, à partir des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

- CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2021,
- CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes tel que présenté, soumis au vote par nature,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le budget primitif de l'Eau ci-dessous, pour l'exercice 2021 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles dont :	36 940.00 €	260 700.00 €	947 827.32 €	127 975.22 €
Reste à réaliser :			335 850.00 €	
Propositions nouvelles :	36 940.00 €	260 700.00 €	611 977.32 €	127 975.22 €
Opérations d'ordre	237 610.00 €	13 850.00 €	13 850.00 €	237 610.00 €
Résultat reporté				596 092.10 €
TOTAL	274 550.00 €	274 550.00 €	961 677.32 €	961 677.32 €

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 mars 2021
Le Maire,


André MEURAILLON
Maire
Commune de BARBEZIEUX-SAINTE-HILARIE
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL18-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL19-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL19

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE L'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Les différentes commissions ont, à partir des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

- CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2021,
- CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le budget primitif de l'Assainissement ci-dessous, pour l'exercice 2021 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles dont :	36 560.00 €	221 000.00 €	584 500.58 €	488 922.00 €
Reste à réaliser :			172 500.00 €	
Propositions nouvelles :	36 560.00 €	221 000.00 €	412 000.58 €	488 922.00 €
Opérations d'ordre	323 440.00 €	139 000.00 €	139 000.00 €	323 440.00 €
Résultat reporté			88 861.42 €	
TOTAL	360 000.00 €	360 000.00 €	812 362.00 €	812 362.00 €

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



André MEURAILLON
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL19-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL20-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL20

OBJET : DUREE AMORTISSEMENT MAISON DE SANTE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Monsieur le Maire rappelle que l'instruction comptable M14 pour les Communes vise à améliorer la lisibilité des comptes communaux. Pour cela, en conformité avec l'article L2321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), elle a introduit un certain nombre de procédures et notamment la procédure de l'amortissement qui permet de retranscrire une image fidèle de la composition et de l'évolution du patrimoine communal. Dans ce cadre, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les durées d'amortissement qu'il souhaite retenir en conformité avec les règles comptables.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les durées d'amortissement par compte selon le tableau suivant :

Type d'immobilisation	Compte	Durée d'amortissement votée	Compte d'amortissement associé
Construction	2313 et/ ou 2132	25 ans	28132
Subvention reçues	13	25 ans	777
Matériel classique (défibrillateur...)	2188	8 ans	28188
Matériels et outillage d'incendie	21568	10 ans	281568
Petit matériel <500 € ttc	2188	1 an	28188
Mobilier de bureau	2184	10 ans	28184

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL20-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL21-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL21

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Les différentes commissions ont, à partir des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

- CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2021,
- CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes tel que présenté, soumis au vote par nature,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le budget primitif de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ci-dessous, pour l'exercice 2021 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles dont :	17 051.00 €	55 801.81 €	39 105.51 €	194 025.00 €
Reste à réaliser :			4 200.00 €	0.00 €
Propositions nouvelles :	17 051.00 €	55 801.81 €	34 905.51 €	194 025.00 €
Opérations d'ordre	96 519.00 €	19 458.00 €	158 603.00	235 664.00 €
Résultat reporté		38 310.19 €	231 980.49 €	0.00 €
TOTAL	113 570.00 €	113 570.00 €	429 689.00 €	429 689.00 €

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL21-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL22-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL22

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA PISCINE

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Les différentes commissions ont, à partir des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

- CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2021,
- CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes tel que présenté, soumis au vote par nature,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le budget primitif de la Piscine ci-dessous, pour l'exercice 2021 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles dont :	101 650,00 €	101 650,00 €		
Reste à réaliser :				
Propositions nouvelles :	101 650,00 €	101 650,00 €		
Opérations d'ordre				
Résultat reporté				
TOTAL	101 650,00 €	101 650,00 €		

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL22-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E

DE

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL23-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL23

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Mme Florence SWISTEK, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2021 :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	Subventions proposées			
	Sub votées 2020	Sub versées 2020	Dde 2021	Montant Proposé
ADMR -AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
ALLIANCE FOOT 3B	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
AMICALE LAIQUE 25 voix	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
ASS BZX COMMERCANTS & PROFESSIONNELS 25 voix	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
ASS.ANIMATION FOIRES & MARCHES	1 000,00 €	1 000,00 €	1000,00 €	1 000,00 €
ASS.CYCLISTE 4B-AC4B	1 000,00 €	1 000,00 €	1 750,00 €	1 000,00 €
ASS SPORTIVE COLLEGE JEAN MOULIN	250,00 €	250,00 €	300,00 €	250,00 €
BARBEZIEUX AIKIDO CLUB CHARENTE	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
BARBEZIEUX BASKET BALL	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
BICLOU BARBEZILIEN				500,00 €
CAC COMITE ANIMATION CULTUR. 24 voix	9 500,00 €	3 000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
CAGOUILLES 16 MOTOCLUB 26 voix			800,00 €	500,00 €
CENTRE SOCIO CULTUREL BARBEZIEUX	46 700,00 €	46 700,00 €	48 700,00 €	46 700,00 €
CENTRE SOCIO CULTUREL fluides	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €
CLUB NAUTIQUE BARBEZILIEN	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
COMITE DE JUMELAGE	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €
FOOTBALL CLUB DE ST-HILAIRE	1 500,00 €	1 500,00 €	2 810,00 €	1 500,00 €
FRATERNELLE ATHLETISME BZX BAR	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
LES BARBEZILIENS EN DELIRE	800,00 €	800,00 €	1 200,00 €	800,00 €
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	25 000,00 €	25 000,00 €	29 000,00 €	25 000,00 €
SAHLB			1 000,00 €	- €
SECOURS CATHOLIQUE	- €	- €	700,00 €	- €
SPORTING CLUB BARBEZIEUX	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TENNIS CLUB BARBEZIEUX	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
UNION BARBEZIEUX JONZAC RUGBY	7 500,00 €	7 500,00 €	10 000,00 €	7 500,00 €
VIVRE ENSEMBLE			300,00 €	300,00 €
TOTAL	138 750,00 €	132 250,00 €	154 060,00 €	137 100,00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Sub 2020	Sub 2020	Dde 2021	Montant Proposé
ABCP				2 500,00 €
Basket (paniers de l'Espoir)	350,00 €	350,00 €	- €	- €
Comité de jumelage (50 ^{ème} anniversaire Wolfratshausen)				3 000,00 €
SGDF	- €	- €	300,00 €	250,00 €
UBJ Barbezieux Jonzac - maintien 2021 en Fédérale III	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
ALLIANCE FOOT 3B - maintien 2021 en Régionale III	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL	4 350,00 €	4 350,00 €	4 300,00 €	7 250,00 €

Sub 2020	Sub 2020	Dde 2021	Montant proposé
143 100,00 €	136 600,00 €	158 360,00 €	144 350,00 €

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL23-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

Ces subventions ne seront versées qu'à réception :

- des statuts à jour,
- de la composition du bureau actualisé,
- du compte-rendu de la dernière assemblée générale.

Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI membre du bureau de l'ALB, M. Jean-Pierre CATONNET Trésorier du CAC, M. Jean-Yves GUITTARD Président des Cagouilles 16, Mme Florence SWISTEK, secrétaire du CAC, se sont retirés au moment de la délibération et du vote.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL23-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire



Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL24-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL24

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS ANNUELLES AVEC L'ALB, LA MJC
ET LE CSC**

Rapporteur : Mme SWISTEK Florence, Adjointe au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la contractualisation des subventions versées à l'Amicale Laïque Barbezilienne (ALB), à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et au Centre Socio Culturel (CSC).

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



André MEURAILLON

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du 1 AVR 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL24-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL25-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021

2021_02_DEL25

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2019, retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions réalisées pendant l'année 2020 sont les suivantes :

Référence cadastrale		Superficie	Adresse		Prix	Observations
Section	N°					
BUDGET VILLE - ACQUISITION						
327B	176-178	4395m2	Prairie de Saint-Hilaire	SCEA Huneau	2 642.00€	Terrains chantier d'insertion du CSC
AC	1020	265m2	48-50 rue Marcel Jambon	RUSSEIL Jean-Marie	85 000.00€	Création résidence seniors et appartements
BUDGET VILLE - CESSION						
NEANT						
BUDGET EAU - ACQUISITION						
NEANT						

Le Conseil Municipal prend acte des acquisitions réalisées en 2020.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON
(Maire)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 1 AVR. 2021
et de la publication en date du - 1 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 1 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL25-DE
Reçu le 01/04/2021
Publié le 01/04/2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL26-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL26

OBJET : RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS LOGELIA

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Le 21 juillet 1992, la Ville de Barbezieux a cédé à Logélia, par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, un ensemble immobilier sis 23 rue Sadi Carnot cadastré AC 473, AC 1114 et AC 1115. Logélia y a développé 19 logements, avec un parking dont l'accès se fait par un passage couvert donnant sur la rue Sadi Carnot (voir photo).

Afin de créer un accès pour les logements locatifs réhabilités par le propriétaire riverain au n°21 (cf plan), Logélia a accordé une servitude de passage par acte du 19 septembre 2011. Depuis, la Commune de Barbezieux a aménagé un parking rue Jean Monnet. Ce parking jouxte celui de la résidence de Logélia.

La rue Sadi Carnot a été mise en sens unique et l'accès à la résidence de Logélia est devenu piéton. Les locataires de Logélia ainsi que ceux du propriétaire privé doivent désormais emprunter l'accès et la sortie du parking Jean Monnet. Un transfert de propriété du parking de la résidence de Logélia, de l'espace vert et du passage piétonnier a donc été proposé à la Commune, qui a délibéré favorablement le 22 mai 2019. Cette transaction nécessitait une division. Un géomètre a été mandaté pour la réaliser.

Le lot A propriété de Logélia, se compose après division, des parcelles AC 1378, AC 1381 et AC1383. Le lot B deviendrait propriété de la Commune de Barbezieux.

La parcelle AC 1379 est divisée en deux volumes :

- le volume 1 au rez de chaussée, passage piéton deviendrait propriété de la Commune,
- le volume 2 aux étages, partie des appartements de la résidence, resterait propriété de Logélia

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la rétrocession des espaces communs comme il vient de lui être présenté.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire



André MEURAILLON
Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL26-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL27-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL27

OBJET : OPERATION FACADE – MODIFICATION PERIMETRE

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Par délibération n°2014_6_DEL22 en date du 09 juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé le dispositif pour l'aide au ravalement et à la restauration de façades. L'aide se monte à 30% du coût H.T. des travaux, elle est plafonnée à 3 000 € par façade.

Ce dispositif s'inscrit dans une politique de développement global avec pour objectifs :

- d'améliorer le cadre de vie des habitants,
- de préserver et valoriser le patrimoine bâti,
- de mettre en valeur les sites urbains et paysagers.

Par délibération n°2016_5_DEL05 en date du 07 septembre 2016, le Conseil Municipal a étendu les modalités de financement du dispositif comme suit :

- une aide à hauteur de 30% du coût H.T. pour le changement des volets, fenêtres et portes plafonnée à 1000 € par façade ;
- une subvention de 30% du coût H.T. pour la rénovation ou de la reprise à neuf d'une devanture commerciale plafonnée à 1500 € (ravalement de la vitrine et de l'entourage).

Conformément à la délibération n°2019_6_DEL10, ce dispositif se termine le 1^{er} janvier 2023. Il a permis, à l'échelle du centre bourg, d'accompagner 35 dossiers dont 10 devantures commerciales et ainsi générés 432 381,79 € de travaux pour 100 255,23 € de subventions engagées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'étendre le périmètre du dispositif pour qu'il s'applique à l'identique de celui de l'OPAH et du permis de louer ;
- d'approuver le périmètre tel que défini en annexe ;
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution des présentes.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021



AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL27-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL28-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL28

OBJET : OPERATION FACADE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L'IMMEUBLE SITUE 35, RUE DES BASSES DOUVES

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Dans le cadre de son programme d'embellissement de la ville, la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire a mis en place, depuis 2014, une opération façades à l'échelle du centre-bourg.

Son objectif est d'inciter financièrement et techniquement les propriétaires occupants ou bailleurs privés à rénover les façades.

Dans le cadre de la rénovation d'un immeuble situé au 35, rue des Basses Douves, une aide financière est sollicitée pour les travaux de ravalement de deux façades et de changement des menuiseries.

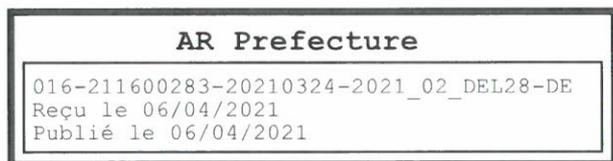
- ☞ Considérant la volonté municipale de soutenir les opérations de ravalement et de restauration de façades, pour contribuer à l'embellissement de la ville ;
- ☞ Considérant que l'opération façades s'inscrit dans une politique de développement global avec pour objectifs : l'amélioration du cadre de vie des habitants, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti ;
- ☞ Considérant que l'immeuble 35 rue des Basses Douves se situe dans le Site Patrimonial Remarquable ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer au propriétaire de l'immeuble 35 rue des Basses Douves, une subvention de 30% du coût H.T., plafonnée à 6.000 €, pour le ravalement de deux façades de l'immeuble situé 35 rue des Basses Douves ;
- d'attribuer au propriétaire de l'immeuble 35 rue des Basses Douves une subvention de 30% du coût H.T., plafonnée à 2.000 €, pour le changement des menuiseries ;
- de fixer comme suit les règles d'attribution de la subvention :
 - prendre rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France pour formaliser les règles à suivre,
 - déposer une déclaration préalable au service de l'urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - choisir un artisan et établir les devis,
 - déposer une demande de subvention auprès du service de l'urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - réaliser un échantillon sur la façade qui sera à faire valider par l'Architecte des Bâtiments de France avant le démarrage des travaux,
 - transmettre la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux et les factures détaillées et acquittées de l'artisan au service de l'urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - faire une visite de conformité par l'Architecte des Bâtiments de France,
 - faire une demande de versement de la subvention auprès du service de l'urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire.
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution des présentes.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P, le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E

DE

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL29-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL29

OBJET : OPERATION FACADE – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L’IMMEUBLE SITUE 12, RUE DU COMMANDANT FOUCAUD

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Dans le cadre de son programme d’embellissement de la ville, la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire a mis en place, depuis 2014, une opération façades à l’échelle du centre-bourg.

Son objectif est d’inciter financièrement et techniquement les propriétaires occupants ou bailleurs privés à rénover les façades.

Dans le cadre de la rénovation d’un immeuble situé au 12, rue du Commandant Foucaud, une aide financière est sollicitée pour les travaux de ravalement d’une façade et de changement des menuiseries.

- Considérant la volonté municipale de soutenir les opérations de ravalement et de restauration de façades, pour contribuer à l’embellissement de la ville ;
- Considérant que l’opération façades s’inscrit dans une politique de développement global avec pour objectifs : l’amélioration du cadre de vie des habitants, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti ;
- Considérant que l’immeuble 12 rue du Commandant Foucaud se situe dans le Site Patrimonial Remarquable ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

- D’attribuer au propriétaire de l’immeuble 12 rue du Commandant Foucaud, une subvention de 30% du coût H.T., plafonnée à 3.000 €, pour le ravalement d’une façade de l’immeuble situé 12 rue du Commandant Foucaud ;
- D’attribuer au propriétaire de l’immeuble 12 rue du Commandant Foucaud une subvention de 30% du coût H.T., plafonnée à 1.000 €, pour le changement des menuiseries ;
- De fixer comme suit les règles d’attribution de la subvention :
 - Prendre rendez-vous avec l’Architecte des Bâtiments de France pour formaliser les règles à suivre,
 - Déposer une déclaration préalable au service de l’urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - Choisir un artisan et établir les devis,
 - Déposer une demande de subvention auprès du service de l’urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - Réaliser un échantillon sur la façade qui sera à faire valider par l’Architecte des Bâtiments de France avant le démarrage des travaux,
 - Transmettre la déclaration attestant l’achèvement et la conformité des travaux et les factures détaillées et acquittées de l’artisan au service de l’urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire,
 - Faire une visite de conformité par l’Architecte des Bâtiments de France,
 - Faire une demande de versement de la subvention auprès du service de l’urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l’exécution des présentes.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL29-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021



OBJET :

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL30-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL30

OBJET : CESSION D'UN BIEN PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

La Commune et l'EPFNA ont signé le 9 décembre 2014 une convention visant la redynamisation du centre bourg. Un premier avenant a été signé le 17 avril 2015 afin de préciser les fonciers sur lesquels l'EPFNA devait entrer en acquisition. Depuis la signature de la convention, l'EPFNA a engagé une douzaine de négociations avec les propriétaires.

Dans le cadre du projet de création de l'auberge de jeunesse et du foyer des jeunes travailleurs l'EPFNA a acquis :

Section	Lieu-dit ou adresse	Surface	Nature cadastrale	Zonage PLU
AB 324	9B place du Champ de Foire	259 m ²	Bâti	UA
AB 328	Faubourg du Champ de Foire	115 m ²	Sols	UA
AB 330	5 rue du Docteur Meslier	2 918 m ²	Sols	UA
Total		3 292 m²		

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées section AB n°324, AB N°328, AB n° 330 d'une superficie de 259 m², de 115m², de 2918m² au prix de 111185,20 € TTC, dont le coût se décompose comme suit :

➤ Acquisition	100 000,00 €
➤ Travaux	0,00 €
➤ Autres dépenses	
- Frais d'acte non soumis à TVA	306,00 €
- Frais d'acte soumis à TVA (estimation)	2 000,00 €
- Indemnités éviction	0,00 €
- Impôts	0,00 €
- Assurances	0,00 €
- SAFER	0,00 €
- Autres dépenses (étude et diagnostics de l'état du sous- sol)	7 066,00 €
➤ Frais de structure / d'actualisation	0,00 €
➤ Recettes	0,00 €

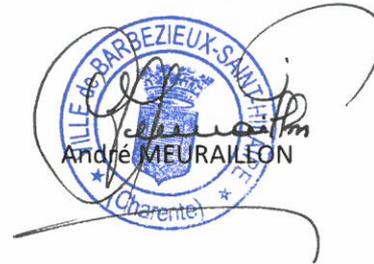
Total marge	9 066,00 €
Prix de cession HT + marge HT	109 372,00 €
TVA sur marge	1 813,20 €
TOTAL TTC	111 185,20 €

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL30-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 22 Mars 2018
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL30-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL31-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL31

OBJET : OPERATION FAÇADE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 32, RUE VICTOR HUGO

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

Une construction au profit de la commune de Barbezieux Saint-Hilaire, dans le cadre de l'assainissement collectif, a été réalisée sur un terrain privé. Il convient de procéder à la régularisation de cette situation en faisant l'acquisition de la parcelle cadastrée A 1043 d'une surface de 23 m2 pour un prix de 25€ m2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée A 1043 dans les conditions présentées.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



André MEURATLON

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL31-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avaient donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL32-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL32

OBJET : DEMANDE DE VENTE DE LOGEMENTS PAR LOGELIA

Rapporteur : Monsieur Benoît DELATTE, conseiller délégué

L'OPH de la Charente – Logélia sollicite l'accord de l'Etat pour procéder à la vente de quatre pavillons situés :

- 41 allée des Rossignols – Cité Bioclimatique
- 44 allée des Rossignols – Cité Bioclimatique
- 47 allée des Pinsons – Chez Rabanier
- 17 rue des roitelets – Les solaires
-

Ces pavillons seront vendus en faveur prioritairement des locataires occupants puis à l'ensemble des locataires de Logélia.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à la cession des 4 pavillons présentés.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL32-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL33-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL33

OBJET : MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR L'IMPLANTATION D'UNE BORNE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Rapporteur : Monsieur Vincent RENAUDIN, adjoint au Maire

Il est exposé :

- Que le SDEG 16 procède à la mise en place du plan de déploiement de bornes pour véhicules électriques tel que déposé au Feder et à la Région Nouvelle Aquitaine ;
- Que ce réseau est d'initiative publique avec des points de recharge ouverts au public ;
- Qu'ainsi, les utilisateurs doivent avoir accès de façon non discriminatoire dont l'emplacement de stationnement est physiquement accessible au public (décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques et portant diverses mesures de transposition de la directive 2014/94/UE du Parlement européen) ;
- Que c'est la raison pour laquelle, le SDEG 16, aménageur et maître d'ouvrage de l'opération, doit installer ces bornes exclusivement sur le domaine public avec convention de mise à disposition gratuite de terrain et un engagement de la commune sur un stationnement non payant ;
- Que le plan de déploiement du réseau prévoit l'implantation d'une borne sur la Commune ;
- Que la Commune souhaite apporter son soutien à l'écomobilité et la transition énergétique en favorisant l'implantation d'une borne pour véhicules électriques sur son territoire ; pour cela, la Commune décide de mettre à disposition du SDEG 16 le terrain suivant :

Implantation de la borne : (voir annexe n°)

Commune : Barbezieux-Saint-Hilaire

Adresse : Avenue Nelson Mandela

Section, parcelle du terrain : parking communal (domaine public communal)

Superficie totale du terrain en m² : 37,5.

Que le SDEG 16 a produit un devis et un plan de financement relatif au coût de la fourniture et de la pose de ladite borne ;

Il est rappelé :

- ☞ Qu'au début de la procédure, le SDEG 16 avait annoncé que le reliquat à la charge de la collectivité serait d'environ 4 439 euros par borne ;
- ☞ Qu'après l'attribution des marchés de fournitures, de travaux et surtout avec les études menées par le SDEG 16, il s'avère que le reste à charge de la commune est nettement inférieur au montant initialement annoncé, avec une baisse de l'ordre de 20% ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis et plan de financement relatif au coût de la fourniture et de la pose de la borne pour véhicules électriques tel que présenté par le SDEG 16 ;
- De mettre à disposition du SDEG 16 le terrain susmentionné et ce, pour une durée de 10 ans ;
- Que cette mise à disposition soit consentie à titre gratuit ;

AR Prefecture
016-211600283-20210324-2021_02_DEL33-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

- D'approuver la convention de mise à disposition jointe ;
- De s'engager à ce que le stationnement soit sur la totalité de la parcelle gratuit (non payant) et ce, pendant la durée de la convention de mise à disposition.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL33-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

M A I R I E
DE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL34-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL34

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'INTERET GENERAL POUR LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SEUGNE (SYMBAS)

Rapporteur : Monsieur Laurent BUZARD, adjoint au Maire

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général pour le Programme Pluriannuel de Gestion du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) est ouverte du 15 février au 19 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable au Programme Pluriannuel de Gestion du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021

Le Maire,



André MEURAILLON

VILLE de BARBEZIEUX-SAINTE-HELOISE
(Charente)

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL34-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021



OBJET :

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire

Réunion du 24 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 18 Mars, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents – M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-Déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoint. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, Mme Sandrine GROS, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia GARD - M. Yann FONTENOY, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI, M. Philippe DESRUES.

Avait donné procuration – Mme Carole COURIBAUT à Mme Florence SWISTEK, M. Daniel COUPRIE à M. Philippe BOBE

Secrétaire de séance : Mme Florence SWISTEK

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL35-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021

2021_02_DEL35

OBJET : REMBOURSEMENT EXTENSION RESEAU EAU POTABLE

Rapporteur : Monsieur Laurent BUZARD, adjoint au Maire

Un administré a fait réaliser une extension du réseau d'eau potable pour alimenter une parcelle constructible. Cette opération incombe à la commune et doit donc être remboursée au propriétaire concerné. En revanche, il devra s'acquiescer de la taxe de raccordement au réseau d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder au remboursement de 2 600.00€ TTC pour des travaux d'extension de réseaux.

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme
Barbezieux, le 30 Mars 2021
Le Maire,



André MEURAILLON

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la
réception en S/P. le - 6 AVR. 2021
et de la publication en date du - 6 AVR. 2021
BARBEZIEUX, le - 6 AVR. 2021

AR Prefecture

016-211600283-20210324-2021_02_DEL35-DE
Reçu le 06/04/2021
Publié le 06/04/2021